

**Ces réponses devront s'articuler sur les dispositifs déjà existants à destination des familles :**

- **Pendant le temps scolaire,**
  - Détection et reconnaissance (recourir aux psychologues scolaires)
  - Une pédagogie différenciée mais accessible dans une classe hétérogène,
  - Une médiation entre l'école et la famille pour envisager un parcours adapté (tutorat, Projet personnalisé de Réussite Educative (PPRE), cursus accéléré...).
  - Un soutien et un accompagnement individuel ou en groupe pour remédier aux difficultés associées (atelier de reconnaissance, aide méthodologique, graphothérapie, projet pédagogique ...)
- **Hors temps scolaire,**
  - Lieux d'accueil sensibilisés aux HPI (maison pour tous, maison de l'enfance, centre social, point info famille, PMI...)
  - un regroupement avec ses pairs (centres de vacances et de loisirs, associations HPI). Ce regroupement permet aux HPI , d'accepter leur différence, de se construire et mieux vivre avec les autres.

**3. AE HPI LR ENGAGEMENT ET INNOVATION**

Parallèlement à ses actions sur le terrain, l'AE-HPI Languedoc Roussillon organise des actions d'investigation et apporte son aide pour une meilleure prise en charge de ce public :

- **Projet pédagogique pour HPI :**
  - Le spectacle « Narrons-nous les droits de l'homme »
  - «Enseigner aux HPI dans une classe hétérogène » de Susan Winebrenner (USA)
  - « Paul, mon ami HPI » parler de sa différence à l'école sans discrimination
- **Recensement :** des projets pédagogiques mis en place dans la région, les structures d'accueils et établissements sensibilisés aux profils des ehpi, les professionnels formés sur cette spécificité et expérimentés auprès de ce public
- **Réflexions et Etudes empiriques** (les milieux défavorisés, le sport, le décrochage scolaire, les ados, la souffrance familial...)
- **création en 2009 d'une « certification HPI »** pour garantir l'éthique, le sérieux et l'efficacité des prises en charges.

*« C'est au prix d'une véritable implication auprès de ce public et en s'ouvrant au plus grand nombre que nous apporterons des solutions rapides et efficaces pour lutter contre leur échec scolaire, leur exclusion et leur souffrance. »*

**Aussi, nous sollicitons votre collaboration !**

Présidente AE-HPI LR,  
V. GAILLARD

AE HPI LR  
aehpilr@aol.com  
**04 67 92 25 05**

<http://www.ae-hpi.org/languedoc-roussillon>



**Présentation  
de  
l'Association AE HPI LR  
ses Actions et Projets.**



Carcassonne

Montpellier

Mende

Nîmes

Perpignan

Mise à jour 2010

**LUTTONS CONTRE L'ECHEC et l'EXCLUSION**

## PRESENTATION DE L'AE-HPI LR

L'Association pour l'Epanouissement des Hauts Potentiels Intellectuels en Languedoc Roussillon (AE-HPI LR) a été créée en mai 2008 à l'initiative d'une équipe qui œuvrait déjà depuis plus de 6 ans pour la reconnaissance du Haut Potentiel Intellectuel (HPI) et son épanouissement en Languedoc Roussillon.

Aujourd'hui, elle souhaite agir prioritairement contre le décrochage scolaire et l'exclusion des hauts potentiels intellectuels (ehpi), cela quel que soit leur âge et leur milieu social.

### UN APPUI SERIEUX ET RECONNU

- Expert pour avis dans les commissions d'appels,
- Co-anime avec ses partenaires des animations et conférences pédagogiques
- Organise des journées de formation continue dans le cadre du plan académique (PAF), de multiples sensibilisations au sein d'établissements scolaires publics et privés.

-Interventions auprès de structures d'accueils de la petite enfance, crèches, ludothèques, maison pour tous, centre de médiation pour les familles et les adolescents, de réseaux de santé.

- **Accueil d'universitaires et de stagiaires** (en psychologie, en médiation, BAFA...);

Notre association est également membre de l'AE-HPI et membre de l'instance dirigeante du CCDEE (Collectif pour la création du Comité d'Ethique Educative), présidé par la vice-présidente du comité d'Ethique pour les droits de l'homme à l'UNESCO.

2007 - 2008 - **1er groupe de réflexion dans l'académie de Montpellier**

2009 - **1er Colloque parrainé par Monsieur Christian Philipp, Recteur de l'Académie de Montpellier et Chancelier des Universités, durant la première journée de la précocité intellectuelle, réunissant autour d'une même tribune huit représentants d'associations pour EIP/HPI, et un spectacle « Narrons-nous les droits de l'homme »** créer et joué par les enfants parrainé par Madame le Bâtonnier.

2010 - **Intervention au colloque international ECHA**, organisé par l'Université René Descartes à Paris. **Symposium : « Méthodologie de réalisation d'un projet avec des jeunes HPI »**

**Les textes et circulaires** sur les enfants à besoin éducatif particulier **préconisent la prise en charge des ehpi tout au long de leur scolarité** afin de leur permettre d'accéder à un parcours de réussite scolaire : de nombreuses études montrent que la plupart des ehpi qui n'ont pas bénéficié de reconnaissance et de parcours adaptés sont eux aussi en grande difficulté et exclus de ce droit.

**Certains n'auront pas leur bac, sortiront sans diplôme et ne feront pas d'études supérieures.** Dès le début de leur scolarité nombre d'enfants, en particulier ceux issus de familles les plus modestes ont leur chance de réussite compromise. Rappelons que ces enfants pourraient prétendre à des études de très haut niveau.

Pour **prévenir des risques de décrochage scolaires, les troubles du comportement, et de la délinquance** dont l'enfant à haut potentiel intellectuel peut selon le contexte social et économique être victime, l'AE-HPI LR **développe Six axes prioritaires** (Des actions de proximité et réponses concrètes qui s'appuient sur sa connaissance du tissu local et régional et sur son réseau de professionnels pour) :

1. **Informers les professionnels et le public** sur les difficultés d'intégration rencontrées par les HPI, tout au long de leur scolarité, de leur vie sociale ou professionnelle.

2. **Coopérer avec les partenaires de l'éducation nationale** (Réfèrent académique, IEN, ressources publiques, internat d'excellence...)

3. **Rencontrer les différents acteurs des collectivités territoriales**

- informer sur les besoins spécifiques des ehpi

- aider à la mise en place de prises en charge

4. **Inciter ces mêmes acteurs à modifier leur regard** sur :

- les pratiques pédagogiques et éducatives,

- les difficultés associées, *l'accompagnement (médical, par-médical et social)*

- la réinsertion des jeunes (16-19 ans) en échec, sans diplôme

- la reconversion des adultes (VAE...)

5. **Organiser la vie associative** (journée familiale, activités pour enfants, ados et adultes HPI),

6. **Privilégier les relations de partenariat** en Languedoc Roussillon, en France, en Europe partageant le même objectif.

Nos actions s'inscrivent dans le cadre de la loi « **favoriser la réussite scolaire et promouvoir l'égalité des chances** ». Ce sont donc, pour **2,5% à 4% des enfants scolarisés, une réponse de prise en charge à moindre coût, une meilleure intégration et une ascension sociale** particulièrement pour les enfants les plus talentueux des milieux défavorisés.

Pour **donner des suites concrètes au dernier BO n°48 du 03 décembre 2009** et aux mesures citées dans le BO n°38 du 25 octobre 2007 sur « *la scolarisation des enfants précoces,* », il est essentiel que l'ensemble des partenaires locaux se mobilisent et aident à leur application **en apportant des réponses pendant et hors temps scolaire.**

Malgré un **QI >130**  
**50% sont en difficulté**  
**Scolaire ou sociale**

**AYONS UN REGARD DIFFERENT, OSONS LEUR DONNER LE MEILLEUR**